

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée du GECT Eurodistrict SaarMoselle
Séance du 28 janvier 2026
CA Forbach Porte de France

Objet : 62ème réunion plénière de l'Assemblée du GECT Eurodistrict SaarMoselle

Membres	: 62	
- en fonction	: 62	
- présents	: 36	
- procurations	: 1	
- absents	: 26	dont excusés : 23

Convocation à l'Assemblée envoyée le 14 janvier 2026 aux délégués du GECT.

Etaient présents : Gernot ABRAHAMS, Gregor ASMUS, Jean-Jacques BALLEVRE, Jean JUNG (Bernard BETKER), Britta BLAU, Wolfgang BRAUN, Uwe CONRADT, Salvatore COSCARELLA, Thomas BRASS, SPRENGER Antoine (Alexandre CASSARO), Willi EDELBLUTH, Florian FINKBEINER, Gabrielle FREY, Helmut ISRINGSHAUS, Michel JACQUES, Peter BICKELMANN (Christian JUNG), Micheline HAGENBOURGER, Jean-Claude HEHN, Ralf HEKTOR, Martin KERZ, Manfred KLASSEN, Michel HENNING (Roland KÖNIG), Claude KLEIN, Ralph KLEIN, Grit SALOMON (Stephan KÖRNER), Jérémy LAUER, Eva BASTIAN (Lutz MAURER), Gisbert OBERKIRCH (Gina MACHER), Pierrot MORITZ, Pascal WEISSLINGER (Joel NIEDERLAENDER), Christophe REIFF (Roland RAUSCH), Erik ROSKOTHEN, Christian MALLICK (Roland ROTH), Gilbert SCHUH, Anja WAGNER et Umit YILDIRIM.

Etaient absents : Pierre LANG, Emmanuel SCHULER et Romuald YAHIAOUI.

Etaient excusés : Michael ADAM, Gaston ADIER, Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF, Jean-Claude CUNAT, Germain DERUDDER, Antoine FRANKE, Jean-Elisabeth HAAG, Sascha HAAS, Klaus HÄUSLE, Gabrielle HERRMANN, Dominik JOCHUM, Sébastien JUNG, Frédéric KLASSEN, Denise KLEIN, Jean-Claude KRATZ, Rainer LANG, Dr. Carolin LEHBERGER, Nicole MULLER-BECKER, Marcel RAUSENDORFF, Thomas REDELBEGGER, Ekkehart SCHMIDT, Stephan TAUTZ et Marc ZINGRAFF.

Autres personnes présentes : Anne GANSTER, Myriam LAURENT, Sandrine BERTRAND, Johanna FISCHER, Mathis GILLARD, Anne GALLIOU, Christine STECK, Monika ALBRECHT, Magali RIEDEL, Sarah WÖLFLE, Verena DRESCHERS, Michael FUCHS et Kristina WELKER.

Ouverture de la séance à 18h15

M. Schuh, 2^{ème} Vice-président de l'Eurodistrict (EDSM) accueille les délégués ainsi que les autres participants, M. Conradt, 1^{er} Vice-président arrivera en retard à cause d'une manifestation et d'un accident à Saarbrücken. M. Schuh remercie M. Hehn pour son accueil au sein de cette belle salle des séances de la CA Forbach Porte de France. Les nouveaux collaborateurs du bureau de coopération Mathis Gillard (PRISMA, Common Ground), Monika Albrecht (santé) et Magali Riedel (interculturalité) sont présentés.

Les fiches signalétiques des 7 projets traités en Zone fonctionnelle de l'Eurodistrict, un résumé des projets du GECT en cours dans ce cadre, un pêle-mêle des rencontres et événements marquants de 2025 et une note sur table pour le point 8 – Information sur l'Eurométropole de Sarrebruck sont distribués à tous les participants dans un dossier en séance.

1. GECT. Adoption du compte rendu de l'Assemblée du 28 novembre 2025 et du 25 juin 2025

Il n'y a aucune question par rapport au compte rendu.

L'Assemblée syndicale décide à l'unanimité d'adopter le compte rendu de l'Assemblée du 28 novembre 2025 et du 25 juin 2025.

2. GECT. Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2026:

2.a. Rapport d'orientation budgétaire du budget principal

Mme Fischer présente rapidement les nouvelles thématiques dans le ROB 2026 par rapport au ROB 2025 du GECT, à savoir les projets Next Generation Administration GR (nouvel intitulé Passerelle.admin'GR), SAARENA, le projet d'aide à la mobilité « découverte », RIVIERA et Common Ground phase 2 qui sera porté par l'EDSM, ainsi que l'adhésion du GECT à l'ARFE (cf. note de séance).

L'Assemblée syndicale décide à l'unanimité de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire du budget principal pour l'exercice 2026.

2.b. Rapport d'orientation budgétaire du budget annexe (ISS)

Mme Fischer indique que la convention MOSAR sera étendue à la prise en charge des AVC, l'interconnexion des urgences sera révisée et étendue et un groupe de travail santé a été mis en place dans le cadre du CCT. L'Eurodistrict SaarMoselle en sera le rapporteur.

M. Schuh et Zingraff ont assisté au CCT le 21 janvier dernier à Colmar en présence de M. Benjamin Haddad, Ministre délégué chargé de l'Europe auprès du ministre des affaires étrangères ainsi que M. Gunther Krichbaum, Ministre d'État chargé des affaires européennes au ministère fédéral des Affaires étrangères. M. Schuh indique que le Corridor Santé a été inscrit dans la feuille de route du CCT notamment grâce à la mise en place du groupe de travail sur la coopération en matière de santé publique.

La journée transfrontalière de la santé EDSM – les langues au cœur des échanges se tiendra le 3 février 2026 à l'Université populaire de la Sarre à côté du Château de Sarrebruck.

L'Assemblée syndicale décide à l'unanimité de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire du budget annexe (Interface Santé SaarMoselle) pour l'exercice 2026.

3. GECT. Retrait d'une délibération de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), nouvelle élection de la Commission MAPA (marchés à procédure adaptée)

Le GECT a procédé le 25 juin 2025 à l'élection d'une Commission d'Appel d'Offres, responsable de l'évaluation et du choix des offres des marchés passés selon une procédure formalisée. La délibération comportait une erreur : La CAO est composée de six élus dont le Président du GECT, automatiquement Président de la Commission. Or, le 25 juin 2025, 6 élus et suppléants ont été élus, sans compter le Président, la Commission comporte donc 7 membres.

La Sous-Préfecture de Sarreguemines nous a donc demandé de retirer cette délibération et de procéder à une nouvelle élection des membres de la CAO conformément aux dispositions en vigueur.

En même temps, le courrier de la Sous-Préfecture nous rappelle qu'une CAO n'est nécessaire que pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée, dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens.

Ces seuils n'ont jusqu'à présent jamais été atteints par le GECT Eurodistrict SaarMoselle, mais le GECT a souhaité mettre en place depuis 2018 une commission MAPA, composée des membres de la CAO, qui peut être consultée dans le cas de marchés à procédure adaptée à partir de 45.000€. Elle rend un avis qui ne lie pas formellement le pouvoir adjudicateur, mais renforce le processus de consultation au sein des organes du GECT.

Mme Fischer indique que nous souhaiterions convoquer la Commission MAPA très prochainement pour le nouvel accord-cadre interprétariat.

Comme nous avons voté 6 titulaires et 6 suppléants et qu'il y a donc un en trop, Monsieur Schuh propose de se retirer de cette commission.

Vu les articles L.1411-5 et L.1414-1 à L.1414-4 du Code général des collectivités territoriales,
Vu les articles 18.2.13 et 18.2.15 des Statuts du GECT,

L'Assemblée décide à l'unanimité :

- de retirer la délibération du 25 juin 2025 relative à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres/commission MAPA
- d'élire les 5 membres titulaires ainsi que les 6 membres suppléants de la Commission MAPA suivants :

Titulaires :

- M. Gaston Adier
- Mme Gabriele Herrmann
- M. Jacques Ballèvre
- M. Roland Roth
- M. Bernard Betker

Suppléants :

- M. Martin Kerz
- M. Ralph Klein
- M. Michel Jacques
- M. Ekkehart Schmidt
- Mme Anja Wagner
- M. Roland König

- précise que la Commission MAPA, si elle est saisie, donnera un avis consultatif relatif aux marchés passés selon des procédures adaptées et leurs éventuelles modifications.

4. PRISMA. Présentation de la plateforme de données du territoire Eurodistrict SaarMoselle

Une brève vidéo de présentation de la plateforme en ligne est présentée par Verena Dreschers, collaboratrice technique au Regionalverband Saarbrücken en séance.

M. Conradt indique aux participants que nous pouvons être fiers de ce projet qui nous permet de répertorier les données de notre territoire SaarMoselle et de les rendre accessibles sur cette plateforme.

5. Interculturalité. Prolongation des projets Pro-Motion'GR et Engagement'GR de 18 mois

Pas de remarques en séance.

L'Assemblée décide à l'unanimité :

- d'accepter la prolongation du projet Interreg Grande Région « Pro-Motion'GR » de 18 mois avec augmentation de budget pour les séminaires interculturels,
- d'accepter la prolongation du projet Interreg Grande Région « Engagement'GR » de 18 mois sans augmentation de budget, les dépenses étant affichées de 0 € en 2027 et 2028.

6. Nouveau Projet Interreg Grande Region. Proposition de partenariat stratégique dans le projet NextGenerationAdministrationGR

Pas de remarques en séance.

L'Assemblée décide à l'unanimité :

- d'approuver la participation de l'Eurodistrict SaarMoselle en tant que partenaire méthodologique au projet Interreg VI « NextGenerationAdministrationGR » (nouvel intitulé « Passerelle.admin'GR »)
- d'autoriser M. le Président ou le Vice-président compétent à signer tous les documents nécessaires au dépôt et au suivi de la demande de concours.

7. Développement économique. PROMETER. Partenariat dans le cadre de la participation au salon Expo Real 2026

Mme Bertrand informe l'assemblée que le choix de l'EDSM pour la participation à un salon se porte sur le salon de marketing territorial Expo Real à Munich. Après avoir sollicité les acteurs économiques des 2 versants, des discussions concrètes pour la participation à un stand collectif avec la gwSaar (agence de promotion économique du Land de Sarre) sont en cours. La gwSaar propose d'associer l'Eurodistrict en tant que co-exposant sur un stand d'env. 100 m².

Avantages : la gwSaar apporte son savoir-faire et son expérience dans l'organisation de salons et l'EDSM profite d'une plus grande visibilité sur ce stand pavillon du Land de Sarre, avec une surface plus conséquente.

M. Conradt indique que l'objectif du salon Expo Real est la mise en réseau des entreprises et des collectivités territoriales des régions allemandes essentiellement, venues présenter leurs activités respectives. Il déplore l'absence de notre région à ce salon. Il estime également important que des élus de notre territoire s'y rendent. Un déplacement d'une journée est tout à fait faisable, et permet de limiter les coûts annexes (les hôtels à proximité sont hors de prix).

M. Hehn demande pourquoi l'idée de participer au salon de Hanovre a été abandonnée. Monsieur Conradt explique contrairement à Hanovre qui est un salon industriel, l'Expo Real permet la promotion économique des territoires. Il lui paraît primordial d'y promouvoir notre région transfrontalière dans laquelle il fait bon vivre et qui a plein d'atouts. Il estime par ailleurs que la Sarre et la Moselle ne sont pas suffisamment reconnues par Berlin et Paris.

L'assemblée décide à l'unanimité :

- d'autoriser la préparation des documents et conventions nécessaires à la participation de l'Eurodistrict au salon Expo Real 2026, dans le cadre de son projet de développement économique PROMETER, à hauteur maximale de 80.000 €, dont 60% de fonds FEDER.
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président à signer tout document afférent à cet événement.

8. Information. Informations sur l'Eurométropole de Sarrebruck par Monsieur Conradt, Maire de la Ville de Sarrebruck – voir note sur table

Monsieur Conradt explique que l'Eurométropole (EM) est avant tout un projet de marketing destiné à mettre en avant les atouts de notre territoire (accessibilité, institutions franco-allemandes, instituts scientifiques, tissu économique) dans le but d'être davantage prise en considération et de créer un contrepoids face à des territoires comme Strasbourg ou des Länder allemands économiquement plus forts. Il ne s'agit pas de mettre en place de nouvelles structures, mais de promouvoir l'existant.

M. Schuh estime que nous sommes un espace franco-allemand composé de personnes réservées et travailleuses. Il est nécessaire de davantage agir dans le marketing pour nous mettre en avant.

M. Roskothen comprend que nous devons donner davantage de visibilité à notre territoire. Mais pourquoi créer une marque alors que l'EDSM est le lieu où la coopération transfrontalière est déjà exercée et le territoire mis en valeur, l'endroit où les projets sont mis en œuvre ? Il précise que la question de la légitimité démocratique est importante, cela fonctionne très bien au sein de l'EDSM et n'est pas clair pour l'EM.

M. Hehn indique que l'EM doit avoir un rayonnement international sans pour autant minimiser l'EDSM. Les 2 structures doivent être complémentaires afin d'attirer des entreprises et investisseurs sur notre territoire.

M. Conradt indique que l'EM ne doit pas effacer notre coopération transfrontalière mais doit nous faire rayonner d'une autre manière. L'EM et l'EDSM doivent se renforcer mutuellement pour que la coopération transfrontalière ait un sens, comme par exemple sur l'Expo Real. M. Conradt pense que nos 2 capitales, Berlin et Paris doivent être convaincues que l'EM a des qualités. L'EM nous permettra de nous positionner sur des thèmes d'actualité (l'hydrogène, la défense...) et d'attirer de rencontres internationales sur notre territoire. Les données réunies dans le cadre du projet PRISMA) devront eux aussi mener à des projets concrets que nous pourrions promouvoir vis-à-vis de Paris et de Berlin.

Pour M. Dr. Isringhaus l'EM désigne une ville alors que l'EDSM valorise notre espace transfrontalier commun. Le terme « SaarMoselle » traduit à son avis mieux cette réalité. M. Conradt lui indique que le territoire / périmètre de l'EDSM ne peut pas être trouvée sur google maps, contrairement aux villes. On pourra pourtant rediscuter de la dénomination.

M. Yildirim informe que la CASAS a dernièrement signé un contrat avec Sairstahl sur la thématique de l'hydrogène. Il aurait été précieux que l'EDSM soit présent lors de cet événement. L'EDSM devrait être plus réactif sur ces sujets et de manière plus générale au sujet des entreprises ou des partenariats franco-allemands qui existent sur notre territoire EDSM.

M. Conradt conclut en indiquant que tout ce que nous mettons en œuvre sur notre territoire doit être visible vers l'extérieur. Nous devons être plus efficaces ensemble. Laissons passer les élections municipales en France qui vont se dérouler mi-fin mars 2026. Le prochain Forum Eurométropole se tiendra le 28 avril 2026 avec une animation afin que tous les participants puissent échanger ensemble.

9. GECT. Prix de la coopération transfrontalière (novembre 2026) – cf note de séance

Mme Fischer indique que la dernière cérémonie du prix de la coopération transfrontalière à des bénévoles s'est tenue en 2024 dans la salle Le Gouvvy à Freyming-Merlebach. Nous sommes encore à la recherche d'une salle qui pourrait accueillir une centaine de personnes. M. Conradt indique à l'assemblée que toutes les propositions des participants de ce jour sont les bienvenues. Nous aurons 10 nommés en tout et une personne qui sera nommée par les participants au conseil citoyen transfrontalier expérimental mis en place dans le cadre du projet Common Ground. Nous sommes aussi à la recherche d'un parrain ou une marraine pour cet événement. M. Conradt pense que Lisa Huth, journaliste de SR qui est par ailleurs très engagée dans la coopération transfrontalière pourrait être la marraine de cette cérémonie. En 2024, Mme Doutriaux, créatrice du format Karambolage diffusé sur la chaîne TV ARTE, nous avait fait l'honneur d'être la marraine de cette cérémonie.

10. Divers

- Calendrier réunions et manifestations (cf. note de séance).

M. Conradt convie l'ensemble des participants à un vin d'honneur qui est servi au bar de la CA Forbach. Les boissons nous sont gracieusement offertes par la CAFPF et l'apéritif pris en charge par l'EDSM.

Le président clôt la séance à 19h35

Marc Zingraff
Président

Uwe Conradt
1er Vice-président